

**MERCREDI
27 JANVIER
2027**

FOREVER TRIBUTE TO MICHAEL JACKSON

**ZÉNITH DE
ST ETIENNE**

85 € : Transport +
place en catégorie 2



LE 25 JUN 2009, LE MONDE PERDAIT LE ROI DE LA POP. MICHAEL JACKSON A LAISSÉ UN HÉRITAGE MUSICAL ET HUMAIN INTEMPOREL. FOREVER, LE SEUL SPECTACLE AU MONDE APPROUVÉ PAR LA FAMILLE JACKSON, CÉLÈBRE SES 15 ANS SUR SCÈNE APRÈS PLUS D'1 000 000 DE SPECTATEURS À TRAVERS LE MONDE. 20 ARTISTES, UNE MISE EN SCÈNE SPECTACULAIRE, LES PLUS GRANDS SUCCÈS DE MICHAEL JACKSON.

Départ de votre région en Autocar Grand Tourisme**** vers 17h30 suivant le lieu de prise en charge pour route directe vers St Etienne. Arrivée vers 19h00 sur place et spectacle à 20h00. Départ après le spectacle pour un retour dans votre région dans la nuit.

Ce prix comprend : Le voyage en autocar de Grand Tourisme **** et la place en catégorie 2.

Ce prix ne comprend pas : Les repas, les dépenses à caractère personnel, l'assurance annulation* : +10 € / personne

 **Bulletin de participation** -----

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone Fixe : _____ Portable : _____

Mail : _____ Lieux de prise en charge souhaité : _____

Je désire participer au **Spectacle Forever le Mercredi 27 Janvier 2027** :

Nombre de participants _____ x 85 € (Chèque à l'ordre de l'Agence Evasion)

Je souscris à l'assurance annulation* à 10 € par personne : OUI NON : _____ x 10 € En cas de refus de souscription, j'ai pris connaissance que je ne pourrai prétendre à un remboursement ni un avoir en cas d'annulation ou d'absence.

Noms des participants _____

Afin d'enregistrer votre commande merci de nous renvoyer ce talon accompagné de votre règlement à l'adresse suivante : AUTOCARS PALISSE « 9 Avenue du Président Roosevelt » 26600 Tain-l'Hermitage. (Pour tout renseignement contactez-nous au 04 75 08 40 11). A la réception de votre règlement nous vous appellerons pour vous confirmer votre inscription et une semaine avant le départ nous vous communiquerons les horaires et le lieu de départ le plus près de votre domicile. Départ garanti sous réserve de 30 participants minimum. En cas d'annulation, les clients seront informés au plus tôt.

* L'assurance annulation doit obligatoirement être souscrite à l'inscription. Le remboursement se fera uniquement sous présentation d'un justificatif médical. L'assurance est souscrite à titre individuel. Pour les groupes, seules les personnes présentant un justificatif seront remboursées.